

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 6858

3 H
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 JUIN 2019**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -76 866,36 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -76 866,36 euros

AFFECTATION

Apurement de la perte :

Prélèvement sur les autres réserves, soit 76 866,36 euros

Dont le montant se trouve ainsi ramené de 683 546,27 € à 606 679,91 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT



COPIE CONFORME
Le Représentant Légal

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON					
Numéro SIRET		3 3 8 5 6 5 1 4 6 0 0 0 3 6					
Exercice clos le		31/12/2018					
N° de l'exercice précédent		112					
Scalé		☐					
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé (D)		AA					
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (D)		AB		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
Autres immobilisations corporelles		AT		AU			
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU	622673	CV		622673	
Crédits rattachés à des participations		BB	208189	BC		208189	
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Pcrt		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	830863	BK		830863	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (*)		BX		BY			
Autres créances (*)		BZ	8907	CA		8907	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement		CD		CE			
dont actions propres		CE		CE			
Disponibilités		CF	111293	CG		111293	
Charges constatées d'avance (3*)		CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	120201	CK		120201	
Frais d'émission d'emprunt à durée		CV					
Prêts de trésorerie et de crédit		CM					
Prêts de conversion actif *		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	951064	IA		951064	
Revenus		CP	208189	Part à plus d'un an		CR	
Charges de gestion		Stocks		Créances			

Designation de l'entreprise		SAS 3 H		Exercice N 31122018	
				Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social en numéraire (1) (dont versé) 37000...	DA	37000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB			
	Excès de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3700		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (4) (dont réserve pour les titres en participation) BE	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EF	DG	683545		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-76866		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	647378		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (d)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI	DV	101208		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6017		
	Dettes fiscales et sociales	DY	19393		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	173612		
	Autres dettes	EA	3454		
Compte réglé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	303685		
	Parts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	951064		
REVENUS	(1) Excès de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959); Excès de réévaluation (1960); Réserve de réévaluation (1976) }	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et C.C.P.	IF			
	EG	303685			
	EH				

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Exercice N		Neant ☐		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	67018	FH	67018	
		FJ	67018	FK	67018	
	Chiffres d'affaires nets *			FL	67018	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * 9.			FP	24	
	Autres produits (U) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 67042	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes * 3) (6 bis)			FW	30289	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1440	
	Salaires et traitements *			FY	23605	
	Charges sociales (10)			FZ	12637	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	dotations aux amortissements *			GA	
		dotations aux provisions *			GB	
		dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges - dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 67973
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)					GG -930	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	117516	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif financier (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	159	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	541	
Total des produits financiers (V)					GP 118216	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	1150	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU 1150	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 117066	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV - V - VI)					GW 116135	

Designation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1A	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			1B	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			1C	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			1D	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			1E	193002
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			1F	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			1G	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			1H	193002
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				1I	-193001
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				1J	
Impôts sur les bénéfices *				1K	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				1L	185259
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				1M	262125
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				1N	-76866
RÉSERVES	1) Dont produits nets pénétrés sur opérations à long terme			1O	
	2) Dont	produits de locations immobilières		1P	
		produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au 8 ci-dessous)		1Q	
	3) Dont	- Crédits budgétaires *		1R	
		Crédits budgétaires		1S	
	4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au 8 ci-dessous)			1T	48
	5) Dont produits concernant les entreprises liées			1U	
	6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1V	
	7a) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1W	
	7b) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 septies)			1X	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		1Y	
	9) Dont transferts de charges			1Z	24
	- Dont cotisations personnelles de l'exploitant (B)			2A	
	1) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			2B	
	2) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			2C	
	3) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles et facultatives			2D	
	7) Dotal des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le tableau ci-dessous et le joindre en annexe)			2E	
	Détail en annexe			2F	
				2G	
				2H	
			2I		
8) Dotal des produits et charges sur exercices antérieurs			2J		
Détail en annexe			2K		
			2L		
			2M		

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 3 E

Exercice N. clos le : 31/12/2018

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	193002
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	193002
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	0
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	0
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	48
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	48
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122018		N°am ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Vignettes	
						Vignettes	
						Vignettes	
INSTRUMENT	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KI	
CORPORELLES	Terrains			EG		KH	
	Constructions	Sur sol propre		EG		KK	
		Sur sol d'autrui		KM		KN	
		Installations techniques, agencement et aménagement des constructions		EP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS		KI	
				KV		KW	
				KY		KZ	
				LB		LA	
				LE		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LI		LI	
	Avances et acomptes			LE		LI	
	TOTAL III			LN		LO	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M
Autres participations				8U	816805	8V	14057
Autres titres immobilisés				IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IV	
TOTAL IV			IQ	816805	IR	14057	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	816805	OL	14057	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur nette des immobilisations à la fin de l'exercice	
INSTRUMENT	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO		DP	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		OW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		IZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Installations techniques, agencement et aménagement des constructions		IS		MG		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			II		KI		ML	
				II		MM		MO	
				IV		MP		MR	
				IV		MS		MI	
				IX		MY		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			NY		NG		NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OW
Autres participations				IO		ON	830863	OZ	
Autres titres immobilisés				II		OB		OD	
Prêts et autres immobilisations financières				IZ		OC		OE	
TOTAL IV			IS		NI	830863	OF		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IA		OE	830863	OM		

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3 H</u>		31122018		N° : <u>21</u>	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations (dotations de l'exercice)	
				Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)	
Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY		EL	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	
TOTAL I		PY		PK	
Terrain		PJ		PL	
Constructions		PN		PO	
Sur sol propre		PR		PT	
Sur sol d'autrui		PV		PX	
Inst. générales, agencement, et aménagements de constructions		PZ		QA	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		QD		QE	
Autres		QF		QG	
Matériel de transport		QH		QI	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QJ		QK	
Emballages récupérables et divers		QL		QM	
TOTAL II		QN		QO	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		QP		QR	
		QS		QT	
		QU		QV	
		QW		QX	
		QY		QZ	
		RA		RB	
		RC		RD	
		RE		RF	
		RG		RH	
		RI		RJ	
		RK		RL	
		RM		RN	
		RO		RP	
		RQ		RS	
		RT		RU	
		RV		RW	
		RX		RY	
		RZ		SA	
		SB		SC	
		SD		SE	
		SF		SG	
		SH		SI	
		SJ		SK	
		SL		SM	
		SN		SO	
		SP		SQ	
		SR		SS	
		ST		SU	
		SV		SW	
		SX		SY	
		SZ		TA	
		TB		TC	
		TD		TE	
		TF		TG	
		TH		TI	
		TJ		TK	
		TL		TM	
		TN		TO	
		TP		TQ	
		TR		TS	
		TT		TU	
		TV		TV	
		TW		TW	
		TX		TX	
		TY		TY	
		TZ		TZ	
		UA		UA	
		UB		UB	
		UC		UC	
		UD		UD	
		UE		UE	
		UF		UF	
		UG		UG	
		UH		UH	
		UI		UI	
		UJ		UJ	
		UK		UK	
		UL		UL	
		UM		UM	
		UN		UN	
		UO		UO	
		UP		UP	
		UQ		UQ	
		UR		UR	
		US		US	
		UT		UT	
		UU		UU	
		UV		UV	
		UW		UW	
		UX		UX	
		UY		UY	
		UZ		UZ	
		VA		VA	
		VB		VB	
		VC		VC	
		VD		VD	
		VE		VE	
		VF		VF	
		VG		VG	
		VH		VH	
		VI		VI	
		VJ		VJ	
		VK		VK	
		VL		VL	
		VM		VM	
		VN		VN	
		VO		VO	
		VP		VP	
		VQ		VQ	
		VR		VR	
		VS		VS	
		VT		VT	
		VU		VU	
		VV		VV	
		VW		VW	
		VX		VX	
		VY		VY	
		VZ		VZ	
		WA		WA	
		WB		WB	
		WC		WC	
		WD		WD	
		WE		WE	
		WF		WF	
		WG		WG	
		WH		WH	
		WI		WI	
		WJ		WJ	
		WK		WK	
		WL		WL	
		WM		WM	
		WN		WN	
		WO		WO	
		WP		WP	
		WQ		WQ	
		WR		WR	
		WS		WS	
		WT		WT	
		WU		WU	
		WV		WV	
		WW		WW	
		WX		WX	
		WY		WY	
		WZ		WZ	
		XA		XA	
		XB		XB	
		XC		XC	
		XD		XD	
		XE		XE	
		XF		XF	
		XG		XG	
		XH		XH	
		XI		XI	
		XJ		XJ	
		XK		XK	
		XL		XL	
		XM		XM	
		XN		XN	
		XO		XO	
		XP		XP	
		XQ		XQ	
		XR		XR	
		XS		XS	
		XT		XT	
		XU		XU	
		XV		XV	
		XW		XW	
		XX		XX	
		XY		XY	
		XZ		XZ	
		YA		YA	
		YB		YB	
		YC		YC	
		YD		YD	
		YE		YE	
		YF		YF	
		YG		YG	
		YH		YH	
		YI		YI	
		YJ		YJ	
		YK		YK	
		YL		YL	
		YM		YM	
		YN		YN	
		YO		YO	
		YP		YP	
		YQ		YQ	
		YR		YR	
		YS		YS	
		YT		YT	
		YU		YU	
		YV		YV	
		YW		YW	
		YX		YX	
		YY		YY	
		YZ		YZ	
		ZA		ZA	
		ZB		ZB	
		ZC		ZC	
		ZD		ZD	
		ZE		ZE	
		ZF		ZF	
		ZG		ZG	
		ZH		ZH	
		ZI		ZI	
		ZJ		ZJ	
		ZK		ZK	
		ZL		ZL	
		ZM		ZM	
		ZN		ZN	
		ZO		ZO	
		ZP		ZP	
		ZQ		ZQ	
		ZR		ZR	
		ZS		ZS	
		ZT		ZT	
		ZU		ZU	
		ZV		ZV	
		ZW		ZW	
		ZX		ZX	
		ZY		ZY	
		ZZ		ZZ	

Désignation de l'entreprise: SAS 3 H		31122018		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	ALIMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	1A	1B	1C
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-11.1)	3U	1D	1E	1F
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	1G	1H	1I
	Amortissements dérogatoires	3X	1M	1N	1O
	Dont majorations exceptionnelles de 30	3Y	1P	1Q	1R
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 paragraphes 1 et 2 du C.F.I.)	3Z	1K	1L	1M
	Autres provisions réglementées (2)	3Y	1P	1Q	1R
	TOTAL I	3Z	1S	1T	1U
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4V	4W	4X
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (3)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur coûts à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (4)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	6A	6B	6C
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations :	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6I	6J	6K	6L
		6M	6N	6O	6P
		6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours :	6U	6V	6W	6X
		6Y	6Z	6A	6B
		6C	6D	6E	6F
		6G	6H	6I	6J
		6K	6L	6M	6N
TOTAL III	6O	6P	6Q	6R	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6S	6T	6U	6V	
Dont dotations et reprises	dérogatoires	UE	UF	UG	UH
	ordinaires	UI	UJ	UK	UL
	exceptionnelles	UM	UN	UO	UP
Tires mises en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 391-5° du C.I.F.I.					10
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'origine de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOUVEAUX : les charges à payer ne doivent pas figurer comme charges sur ce tableau mais être ventilées sur le total de l'ensemble des charges à payer dont la production est prévue par l'art. 11-1-18-1 du C.I.F.I. et C.I.F.					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise		SAS 3...H		31122018		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	208189	UM	208189	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	VX						
	Participations de créances (non supportant une provision en garantie) (1) (2)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7364		7364		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1543		1543		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débités divers (dont créances relatives à des opérations de pension de fin de carrière)	VR						
Charges constatées d'avance	VS							
TOTAUX		VT	217097	VU	217097	VV		
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	a 1 an maximum à l'origine	VG						
	a plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6017		6017			
Personnel et comptes rattachés		8C	9337		9337			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7166		7166			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2533		2533			
	Obligations cautionnées	VX						
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	356		356			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	173612		173612			
Groupe et associés (2)		VI	101208		101208			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de fin de carrière)		8K	3454		3454			
Dettes représentatives de titres empruntés ou reçus en garantie		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	303685	VZ	303685			
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	101208	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés entrepreneurs à l'IR		WA			
	Avantages personnels non déductibles * et amortissements à porter ligne ci-dessous		WD		WB	
	Autres charges et dépenses soustraites (art. 39-I du CGI)		WF		XD	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de location		RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ		WV	
	Amendes et pénalités		WJ		WZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2052-NOI-SD)				Y7	
	Quote part		WL	124204	K7	124204
	Régimes d'imposition particuliers					
Moins : valeurs nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		18		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WQ		
Écart de valeurs liquidatives sur OPRAM * (en repasse à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (DOXI) *		Intérêts excédentaires art. 39-3 et 42 du CGI	SI			
		Relais d'impôts antérieurement admis par les IS (art. 2067-4a)	SX			
		Zones d'entreprises à activité exonérée	SW			
		Quote part de 12 % des plus-values à l'IS (art. 2067-4a)	MB		193000	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
					317204	
II. DÉDUCTIONS						
PÉRIODE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.L.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-BSD, cadre II)						
Régimes d'imposition particuliers	Plus-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WU	
			- Imposées aux taux de 19 %		WV	
			- Imposées aux taux de 19 %		WH	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WP	
			- Imputées sur les déficits antérieurs		WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts		2A		
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
Mesures d'urgence	Majoration d'amortissement					
	Moins : amortissements déductibles	RI				
	Plus : amortissements déductibles	RI				
	Moins : amortissements déductibles	RI				
	Plus : amortissements déductibles	RI				
	Moins : amortissements déductibles	RI				
	Plus : amortissements déductibles	RI				
	Moins : amortissements déductibles	RI				
	Plus : amortissements déductibles	RI				
	Moins : amortissements déductibles	RI				
Écart de valeurs liquidatives sur OPRAM * (entreprises à l'IS)						
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	XY	0		
		À réintégrer par le report en arrière de déficit	ZI			
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
					192591	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables *		Bénéfice (I moins II) :		XI	124612	
		Déficit (II moins I) :				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XX	124612	

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		31122018	Néant []*
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits importés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12431
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuille séparée)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 2° du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9I
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAL X (Y N = ZV à 9S) et (Y O = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		Y N	Y O
		↓ ligne W1	↓ ligne W1

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058-B déposé au titre de l'exercice précédent

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31122018 Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		24018			
	MONTANT UTILISÉ		24018			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		21926			
	MONTANT A LA CLÔTURE		21926			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE TTC	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés	8013	8013		
		Charges sociales provisionnées	4417	4417		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	12431	12431		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.moh.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		5366	5366		
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir		3454	3454		
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale		317	317		
	État		356	356		
	Produits et charges externes diverses					
3594	TOTAL		21926	21926		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31/12/2018

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
ABANDON CREANCES	193000	SCI ROSERAIE 2017	83104
		SCI LES BLEUETS 2017	30472
		CREDITS IMPOTS	1597
TOTAL WQ	193000	TOTAL XG	115173

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H										N°an. ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OF		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	-102071		Dividendes	Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OF	102071		Autres répartitions		ZI				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	OF				TOTAL II		ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				I7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES ACTES ACQUIS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour un durée de 9 mois)				J8	15788		XQ	15788		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	5849		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnels)				J8			ST	8650		
Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052							ZJ	30289			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	1107		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				Z8			9Z	333		
	Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052							YX	1440		
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	13005		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immatialisations							YZ	5054		
DIVERS	Montant brut des salaires céd. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS *							OB	25490		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			
	- Numéro de centre agréé *				XP						
	- Filiales et participations (liste au 2059 G prévu par art. 884 de l'ann. II de la CCFI)										
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RII				
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	124612	résultat avant	JK		résultat net	JL		
					résultat avant	JM		impôts	JO		
	Groupe: résultat d'ensemble		JD	-73915	résultat avant	JN		résultat net	JO		
					résultat avant	JP		impôts	JP		
	si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe						

* Ce centre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe.

SAS 3 H

Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2018

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évalués par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	399 013	-	478 767
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.2.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenue	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	8 686	96,30%	244 162	244 162	441 228	105	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	57 836	34 854	30 472
SCI La Roseaie	225 000	108 015	99,96%	228 521	228 521	127 256	89 412	83 104

2.1.2.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	204 901
SCI Les Bleuets	- 86 432
SCI La Roseraie	- 37 180

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,47 % au 31 décembre 2018.

2.1.2.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000€.

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	3 289
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	305
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	3 594

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	208 190	208 190	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	7 364	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 543	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	-	-	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-
	TOTAL	217 097	217 097	-

2.1.5. Disponibilités et divers

Les SICAV détenues par la SAS 3H ont été cédées en cours d'exercice pour une valeur de 6 015,22 euros générant une plus-value de 541,03 euros.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	789 316	-	102 071	687 245
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-102 071	25 205	-	-76 866
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	724 245	25 205	102 071	647 379

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	-	-	-	-
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	6 017	6 017	-	-
Personnel et comptes rattachés	9 337	9 337	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	7 166	7 166	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 533	2 533	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	357	357	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	173 612	173 612	-	-
Groupe et associés	101 209	101 209	-	-
Autres dettes	3 454	3 454	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	303 686	303 686	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 013
Charges sociales provisionnées	4 418
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 367
RRR à accorder, avoirs à établir	3 454
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	318
Autres charges fiscales	357
Divers	-
TOTAL	21 926

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	67 018	-	67 018
Chiffre d'affaires net	67 018	-	67 018

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 597 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 597 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer le fonds de roulement pour 1 597 €.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 252 €.

6. Impôts sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, la société faisant partie de la tête du groupe 3H versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 29 936 €.



7. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		116 136	-193 002
Impôts :	Au taux de : -	-	-
	Sur PVL	-	-
Résultat après impôts		116 136	-193 002

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectifs

Cadres - Employés

Personnel salarié
2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Fabrice HARDOUIN – Stéphane BIGNOLAIS

Commissaires aux Comptes membres de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS AMECO AUDIT au capital de 1 500 €- Siren : 449894815 RCS Nantes – N° Intra Communautaire : FR 73 449 894 815

SAS 3H

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €

34, Rue de l'Ambois
85000 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018 - 12 mois)

3H
SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 34, Rue de l'Ambois
85000 LA ROCHE SUR YON

338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Mesdames, Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3H relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3H à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 622 673 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et non dépréciés.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des titres de participations. Ceux-ci se fondent, notamment, sur les documents financiers émis par les sociétés et les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3H à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 20 Juin 2019
Le Commissaire aux comptes

AMECO AUDIT

Fabrice HARDOUIN

3 H SAS

N° SIRET : 33856514600036

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	622 673	622 673	622 673
		Créances rattachées à des participations	208 189	208 189	194 132
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL	830 863	830 863	816 805
	Total de l'actif immobilisé		830 863	830 863	816 805
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés			
		Autres créances	8 907	8 907	10 154
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	8 907	8 907	10 154
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			5 474
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	111 293	111 293	100 793
		TOTAL	111 293	111 293	106 267
	Charges constatées d'avance				
Actif circulant	Total de l'actif circulant		120 201	120 201	116 421
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Écarts de conversion actif				
	TOTAL DE L'ACTIF		951 064	951 064	933 227
	Renvois :	(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		208 189	194 132
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
	Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3 H SAS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	683 545	785 616
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-76 866	-102 071
	Situation nette avant répartition	647 378	724 245
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		647 378	724 245
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	101 208	99 059
	Total	101 208	99 059
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 017	5 690
	Dettes fiscales et sociales	19 393	20 796
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 612	77 652
	Autres dettes	3 454	5 783
	Instruments de trésorerie		
Total		202 476	109 922
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		303 685	208 982
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		951 064	933 227
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	303 685	208 982
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

3 H SAS

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens			
	- Services	67 018	67 018	66 736
	Chiffre d'affaires net	67 018	67 018	66 736
	Production stockée			
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation			
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		24	0
	Autres produits			
	Total		67 042	66 736
	Marchandises Achat			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achat			870
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)		30 289	29 138
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés		1 440	1 424
	Salaires et traitements		23 605	23 812
	Charges sociales		12 637	12 299
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	
		• pour risques et charges		
	Autres charges			
	Total		67 973	67 544
Résultat d'exploitation A			-930	-807
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré C			
	Produits financiers de participations (4)		117 516	110 162
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		159	274
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		541	
Charges financières	Total		118 216	110 437
	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		1 150	700
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total		1 150	700
Résultat financier D			117 066	109 736
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			116 135	108 928

3 H SAS

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	0	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	193 002	211 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	193 002	211 000
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-76 866	-102 071
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	48	40
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS 3 H

Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2018

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	399 013	-	478 767
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.2.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenue	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	8 686	96,30%	244 162	244 162	441 228	105	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	57 836	34 854	30 472
SCI La Roseraie	225 000	108 015	99,96%	228 521	228 521	127 256	89 412	83 104

2.1.2.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	204 901
SCI Les Bleuets	- 86 432
SCI La Roseraie	- 37 180

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,47 % au 31 décembre 2018.

2.1.2.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000€.

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	3 289
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	305
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	3 594

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	208 190	208 190	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	7 364	7 364
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 543	1 543
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	-	-	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL		217 097	217 097	-

2.1.5. Disponibilités et divers

Les SICAV détenues par la SAS 3H ont été cédées en cours d'exercice pour une valeur de 6 015,22 euros générant une plus-value de 541,03 euros.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	789 316	-	102 071	687 245
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-102 071	25 205	-	-76 866
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	724 245	25 205	102 071	647 379

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	6 017	6 017	-	-
Personnel et comptes rattachés	9 337	9 337	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	7 166	7 166	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 533	2 533	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	357	357	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	173 612	173 612	-	-
Groupe et associés	101 209	101 209	-	-
Autres dettes	3 454	3 454	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	303 686	303 686	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 013
Charges sociales provisionnées	4 418
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 367
RRR à accorder, avoirs à établir	3 454
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	318
Autres charges fiscales	357
Divers	-
TOTAL	21 926



3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	67 018	-	67 018
Chiffre d'affaires net	67 018	-	67 018

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 597 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 597 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer le fonds de roulement pour 1 597 €.



Annexe aux comptes annuels clos au 31/12/2018
SAS 3H
KPMG Entreprises

5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 252 €.



6. Impôts sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, la société faisant partie de la tête du groupe 3H versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 29 936 €.



7. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	116 136	-193 002
Impôts : Au taux de : -	-	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	116 136	-193 002

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectifs

Cadres - Employés

Personnel salarié
2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.



Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.